

## AVIS DE COURSE

# « BRANLEBAS DE RÉGATES » du 14 au 16 août 2020 à SAINT-MALO

Ouvert aux bateaux OSIRIS, CLASSIQUES, MUSCADETS, ...

Organisé par la SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO

### PROGRAMME (exceptionnellement sur 3 jours en 2020)

- Jeudi 13 Août** : Confirmation des inscriptions de 16h00 à 19h00 - Port des Bas Sablons  
Soirée : Apéritif dînatoire à bord d'un bateau de la COMAPÊCHE (à confirmer)
- Vendredi 14 Août** : Course de SAINT-MALO à CHAUSEY, puis de CHAUSEY à GRANVILLE  
Soirée : Apéritif anniversaire de « La GRANVILLAISE », soirée libre
- Samedi 15 Août** : Course de GRANVILLE à CANCALE, PARADE, puis de CANCALE à SAINT-MALO  
Soirée : Repas à Port-Mer (CANCALE) organisé par « La CANCELAISE »  
(Transferts A/R par co-voiturage ou minibus à réserver au moment de la confirmation d'inscription, sous réserve de places disponibles)
- Dimanche 16 Août** : Course en Baie de SAINT-MALO, puis PARADE sur le parcours des BISQUINES  
18h00 : Élection du plus beau bateau classique - TROPHEE RAYMOND LABBÉ  
19h00 : Remise des prix, et repas à la TRINQUETTE organisés par la SNBSM

### INFORMATIONS et INSCRIPTIONS

**([www.branlebas.fr](http://www.branlebas.fr) et [www.snbsm.com](http://www.snbsm.com), ou au 02.23.18.20.30)**

Pour être complet, un dossier d'inscription devra comporter :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, et les droits d'inscription acquittés.
- Une liste d'équipage avec numéros de licence (Présentation des licences FFV 2020 marquées "compétition" -annuelles ou temporaires- obtenues sur présentation de certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition) ; pour les étrangers ne résidant pas en France, une attestation d'assurance RC de 1,5 M€ minimum.
- Pour les équipiers nés après le 13 Août 2002, une autorisation parentale.
- Copie du certificat de jauge 2020 du voilier (OSIRIS et Classiques), et attestation 2020 d'appartenance du voilier à une classe monotype ou classique pour les autres bateaux.
- **Attestation d'engagement du respect des mesures sanitaires, avec signature des membres de l'équipage**

Ces épreuves sont régies par les RCV 2017-2020, règlements FFV, Avis et Instructions de course de l'épreuve, règles de la jauge classique, OSIRIS, Muscadet et autres séries (représentées au minimum par 5 voiliers).

### DROITS D'INSCRIPTION

Pour un bateau de .....	6 à 8 m	8 à 10 m	Plus de 10 m	+	Par équipier
Avant le 1er Aout 2020 :	45 €	55 €	65 €	+	25 €
Après le 1er Aout 2020 :	70 €	80 €	90 €	+	30 €

*Ce tarif inclut le stationnement dans les ports, ainsi que les Soirées du Samedi et du Dimanche.  
(15 € par repas pour les conjoints/invités pour chaque soirée à Cancale et Saint-Malo)*

### CLUBS ASSOCIÉS

YACHT CLUB DE FRANCE, YACHT CLUB DE GRANVILLE, ASSOCIATION BISQUINE CANCELAISE, ASSOCIATION DE LA GRANVILLAISE, LE YACHT CLUB CLASSIQUE, L'AFPC (CORNISH CRABBERS), ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE MUSCADETS

### PARTENAIRES

GROUPE GIBOIRE, CENTRE COMMERCIAL DE LA MADELEINE, MAIF, LA TRINQUETTE, EPICES ROELLINGER, BANQUE POPULAIRE DU GRAND OUEST, COMPAGNIE DES PECHES, VILLE DE SAINT-MALO, VILLE DE GRANVILLE, VILLE DE CANCALE